

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Portant autorisation d'ouverture de débits de boissons temporaires

Le Maire de la Commune de SAINT-SATUR (Cher),

Vu

- Les articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2 et suivants du Code des Collectivités territoriales relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police,
- Les articles L 3334-2 et L 335-4 du code de la Santé Publique,
- La demande d'autorisation d'ouverture de vingt et un débits de boissons temporaires présentée le 29 septembre 2025 par M. Emmanuel MAROT directeur du Comité de Promotion des Vins de sancerre & la Maison des Sancerre

Considérant

- Que la 53^{ème} Foire aux vins de France aura lieu les 25 et 26 octobre 2025, au Centre Socio-Culturel Guy POUBEAU à SAINT-SATUR,
- Qu'il y a lieu d'autoriser l'ouverture de 23 débits de boissons temporaires de catégorie III et IV,

ARRETE

Article 1 : Monsieur Emmanuel MAROT directeur du Comité de Promotion des Vins de sancerre & la Maison des Sancerre, est autorisé à ouvrir vingt et un débits de boissons temporaires ci-dessous cités, les 25 et 26 octobre 2025 au Centre Socio-Culturel Guy POUBEAU à SAINT-SATUR, à l'occasion de la 53^{ème} Foire aux Vins de France.

Vingt débits de 3^{ème} catégorie, tenus par :

Domaine Meyer-Horn	-	68340 RIQUEWHIR
Domaine du Père Jean	-	69220 CERCIE
Château La Peyre	-	33540 SAINT-HILAIRE-DU-BOIS
Domaine des Ouches	-	37140 COTEAUX-SUR-LOIRE
Domaine Christophe Camu	-	89800 CHABLIS
Champagne Labbé et Fils	-	51500 CHAMERY
Domaine des Galuches	-	37420 SAVIGNY EN VERON
Domaine des Muttes	-	26340 AUREL
Domaine Séverin	-	49750 BELLEVILLE-ENLAYON
Château de Montmirail	-	84190 VACQUEYERAS
Domaine Burgué Séré	-	64110 SAINT FAUST
Domaine Lérys	-	11360 VILLENEUVE-LES-CORBIERES
Domaine les Yeuses	-	34130 MEZE
Domaine Thurel	-	45470 LOURY
Domaine des Buissonnes	-	18300 SURY-EN-VAUX
Domaine Guérin	-	18300 VINON
Château Pindefleurs	-	33330 SAINT EMILION
Vincent Royet	-	71490 COUCHES
Domaine Laboureaud Pascal et Mathieu	-	21200 BLIGNY LES BEAUNE
Domaine des Pierres sèches	-	07370 OZON
Domaine des Raisins Dorés	-	37210 VERNOU-SUR-BRENNE
Domaine de la Jasse Castel	-	34150 SAINT JEAN-DE-FOS
Domaine Roustan	-	13580 LA FARE-LES-OLIVIERES

Un débit de IV^{ème} catégorie, tenu par :

Vignoble H Begey - 17700 VILLARS LES BOIS

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie de SANCERRE,
 - Monsieur l'Agent de Police Municipale de SAINT-SATUR,
 - Monsieur Emmanuel MAROT directeur du Comité de Promotion des Vins de sancerre & la Maison des Sancerre
- Ils sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-SATUR, le 13 octobre 2025

Christian DELESQUES
Maire de SAINT-SATUR

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification et réception par le Préfet.

